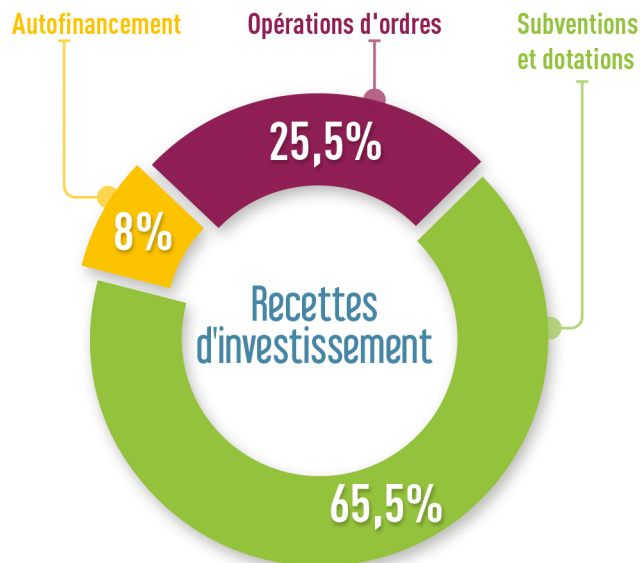


Section d'investissement : 1 301 888 €

La section d'investissement contient les opérations qui ont vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la commune et à préparer l'avenir : entretien des bâtiments ou de la voirie, réalisation de grands projets... Les dépenses d'investissement sont parfois programmées sur plusieurs exercices. Il est difficile dans un document synthétique d'en expliquer le mécanisme.



Dépenses d'investissement

Grands Projets : 469 276 €

- **MSP, Maison de Santé Pluridisciplinaire** : la réhabilitation de l'ancienne perception va pouvoir démarrer ;
- **Église** : les travaux de l'Église se poursuivront, en particulier les travaux de charpente et du clocher ;
- **Sport** : démolition et construction des tribunes et vestiaires du stade, rénovation de 2 terrains de tennis ;
- **Bâtiment** : rénovations des façades et de la toiture de l'hôtel de ville seront entrepris ;
- **Urbanisme** : des études d'urbanisme seront menées sur le cœur de ville, les entrées de ville et la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Investissements complémentaires : 170 500 €

- **Voirie** : enfouissement des câbles route de Rambouillet ;
- **Sécurité** : des caméras de vidéo protection seront installées en entrées/sorties de ville conformément aux préconisations de la Gendarmerie et aux demandes des habitants ;
- **Cimetière** : le jardin du souvenir sera étendu ;
- **Éducation/Développement Durable** : des containers seront également installés pour favoriser le tri sélectif dans les écoles ;
- **Arboretum** : suite aux propositions émises lors des ateliers Agora Ville Dynamique, une mise en valeur de l'arboretum est en réflexion.

Les travaux de réhabilitation des classes de l'école élémentaire E. Herriot et la rénovation des tribunes et vestiaires du Parc des sports inscrits sur le budget 2021 se poursuivront en 2022

Les Investissements structurels sont incontournables : 291 622 €

Ces travaux consistent en des travaux de voirie, d'entretien des bâtiments, d'éclairage public, de matériel pour les services techniques, de matériel pour les écoles...

Opérations financières : 370 490 €

Les opérations financières consistent principalement en le remboursement du capital de la dette et en dépenses imprévues.

